

Financement des programmes établis

• (1130)

A aucun autre moment de notre histoire nous n'avons eu plus besoin de faire davantage pour l'enseignement postsecondaire. Nous sommes à l'aube d'une période de virage social, économique et technologique accéléré. Dans notre société d'aujourd'hui, des normes perfectionnées d'enseignement, de formation de recherche et de développement sont devenues une nécessité absolue. Même dans les milieux de travail les plus simples, il y a des gens qui, presque par définition, ont besoin d'une formation permanente et spécialisée. Autrement dit, à ce moment de notre histoire, tous les Canadiens, qu'ils soient éleveurs, agriculteurs, employés de bureau, bûcherons ou pêcheurs, doivent connaître les nouvelles technologies, techniques et méthodologies et les systèmes les plus récents.

Ce que j'essaie de dire, monsieur le Président, c'est que puisque nous devons nous préparer aux réalités du XXI^e siècle, ce qui se passe dans nos établissements d'enseignement postsecondaire, nos écoles professionnelles et techniques, nos collèges et nos universités n'a jamais revêtu autant d'importance qu'à l'heure actuelle. Pourtant, que faisons-nous à une époque où les secteurs tant privé que public devraient investir davantage dans la formation et l'enseignement? Plus particulièrement, que faisons-nous au Canada par rapport à ce que font nos principaux concurrents? Dans des pays comme la Suède, le Japon, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse et l'Autriche, les secteurs privé et public investissent de plus en plus dans l'enseignement postsecondaire et dans la formation. Si l'on regarde ce qui se passe dans le monde, on voit un pays qui se distingue des autres en ce qu'il réduit les fonds affectés à l'enseignement postsecondaire. Ce pays est le Canada. S'il y a une mesure qui risque de nous mener au suicide non seulement économique, mais aussi social, c'est bien celle-ci.

Je voudrais donner quelques chiffres qui montrent clairement les conséquences de cette mesure sur le financement de l'enseignement postsecondaire au Canada. Le projet de loi fait baisser à 6 p. 100 pour l'exercice financier 1983-1984 et à 5 p. 100 pour l'année 1984-1985 l'augmentation des fonds versés au titre de l'enseignement postsecondaire que les provinces pouvaient auparavant compter recevoir du gouvernement fédéral. En 1983-1984, les provinces recevront 118 millions de dollars de moins que prévu et, en 1984-1985, 216 millions de moins. En 1983-1984, le montant total de l'argent versé par le gouvernement fédéral aux provinces s'établit à 1.952 milliard de dollars. A entendre les députés d'en face, on pourrait croire que le montant augmentera pour l'année 1984-1985. Pourtant, pendant cette période, le montant total versé par le gouvernement fédéral aux provinces aux fins de l'enseignement postsecondaire s'élèvera à 1.917 milliard de dollars, ce qui veut dire que les provinces recevront 35 millions de dollars de moins l'année prochaine.

A une époque où nous devrions augmenter sensiblement notre appui financier à l'enseignement et à la formation, monsieur le Président, c'est le contraire qui se passe. Le montant global des fonds affectés aux établissements d'enseignement postsecondaire est donc à la baisse, surtout dans certaines régions du pays, à un moment où le nombre d'étudiants à plein temps inscrits aux cours du baccalauréat dans les universités a augmenté de 5 p. 100 et le nombre d'étudiants fréquentant les collèges et les écoles techniques a augmenté de 7 p. 100 par rapport à l'année dernière et où, selon certaines études, nous pouvons nous attendre à une augmentation de 6.6 p. 100 en

moyenne du nombre d'inscriptions aux universités au cours des quatre prochaines années. Qu'en sera-t-il de nos excellentes bibliothèques? Qu'en sera-t-il de nos laboratoires? Et que dire de notre matériel scientifique? Que dire aussi du niveau des recherches en sciences sociales et en sciences humaines?

Je pourrais continuer encore longtemps dans la même veine, mais tout cela revient à dire que les jeunes Canadiens sont doublement menacés. A une époque où il y en a tellement parmi eux qui sont incapables de trouver un emploi, il leur est non seulement difficile, mais dans bien des cas impossible de s'inscrire aux établissements d'enseignement postsecondaire qui sont censés pouvoir leur donner la formation dont ils ont besoin. A Toronto, par exemple, le Collège Ryerson a refusé 7,000 jeunes l'année dernière. Le Collège Algonquin a reçu 18,000 demandes d'inscription alors qu'il ne pouvait accueillir que 4,700 étudiants. L'autre jour encore, l'Université de la Colombie-Britannique a réduit son nombre de places en première année de 500 pour l'année prochaine et augmenté les frais de scolarité de 33 p. 100. L'Université Simon Fraser relève ses frais de scolarité de 25 p. 100. Cela veut dire que nous empêchons un nombre croissant de jeunes d'obtenir la formation à laquelle ils ont droit et que nous exerçons en même temps de plus en plus de pression sur les collèges et les écoles techniques.

On pourrait s'attendre à ce que ceux-ci reçoivent plus d'argent pour atténuer un peu le problème qui commence à prendre des proportions alarmantes. Toutefois, en Colombie-Britannique, on est au bord de la catastrophe. Les collèges sont pleins à craquer. Tandis que d'autres provinces transmettaient la légère majoration que le gouvernement fédéral leur a accordée au titre de l'enseignement postsecondaire, une province n'en a pas remis un seul sou. Il s'agit de la Colombie-Britannique. Les autorités provinciales ont déclaré: si la situation vous semble difficile cette année, attendez de voir l'an prochain, car vous n'aurez pas un sou et nous réclamerons une réduction du financement des collèges et universités de 6 p. 100. La Colombie-Britannique a supprimé les fonds qui, de droit, revenaient aux établissements d'enseignement postsecondaire.

Je voudrais signaler qu'il y a une province au Canada qui n'a pas seulement transmis tous les fonds mais qui les a majorés de 3.4 p. 100, et c'est le Manitoba, actuellement dirigé par un gouvernement néo-démocrate. Il se rend compte que c'est un choix judicieux que de miser sur l'avenir de nos jeunes. J'aimerais pouvoir en dire autant de ma propre province, la Colombie-Britannique, monsieur le Président. Les autorités préconisant la théorie économique de l'austérité, ont réduit les occasions propices au développement non seulement des jeunes mais de la province elle-même.

Quand nous nous prononcerons sur ce projet de loi, monsieur le Président, il ne faudra pas oublier que la performance du Canada au XIX^e siècle dépendra de la façon dont nous traitons nos jeunes actuellement. Si ce projet de loi constitue un indice de la façon dont le gouvernement se propose de subvenir aux besoins de nos jeunes, il les roule. Il fait en sorte que les jeunes Canadiens ne jouissent pas des mêmes occasions de s'épanouir que les jeunes de nombreux pays du monde, notamment ceux qui nous livrent concurrence sur les marchés internationaux.